

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 21 mars 2019

AFFECTATION DES  
RESULTATS 2018

N° CS2019-04

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 27  
Pouvoirs : 1

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un mars à vingt heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de  
Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 14 mars 2019

Secrétaire de séance : Jean NEURY

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Yves CHEMINAL – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND – Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ – M. Jean DENAIS – M. Claude MANILLIER – M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT - M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Marin GAILLARD

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard BOCCARD - M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Muriel BENIER – M. Jean-François OBEZ, suppléant de M. Vincent SCATTOLIN – Mme Muriel DOMINGUEZ, suppléante de M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Jean-Luc BOCQUET, suppléant de M. Michel MERMIN – Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de M. Patrick PERREARD

• Délégués représentés :

M. Gilbert ALLARD donne pouvoir à M. Marin GAILLARD

• **Délégués excusés :**

M. Bernard BOCCARD – M. ~~Claudine MATHIEUX~~  
M. Jean-Luc SOULAT – Mme Muriel BENIER –  
M. Vincent SCATTOLIN – Mme Astrid BAUD-ROCHE –  
M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Pierre  
FILLON – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Michel  
MERMIN – M. Gilbert ALLARD – M. Christophe MAYET -  
M. Patrick PERREARD – M. Régis PETIT – M. Jean-  
François CICLET – M. Louis FAVRE

## AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Après avoir approuvé le compte administratif 2018 du budget du Pôle métropolitain du Genevois français, il est proposé au Comité syndical d'affecter les résultats de l'exercice 2018 de la manière suivante :

### BUDGET PRINCIPAL

Résultat cumulé au 31.12.2018 en excédent de fonctionnement :

- 203 143.62 euros

Résultat cumulé au 31.12.2018 en déficit d'investissement :

- 31 510.30 euros

Affectation à l'excédent reporté au compte 002

- 171 633.32 euros

Affectation en recette d'investissement au 1068 (besoin de financement)

- 31 510.30 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2018 sur le Budget principal 2019 suivant la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

Publié ou notifié le

02 AVR. 2019

02 AVR. 2019

Le Président,  
Jean DENAIS



*[Signature]*